

(moins une dizaine restée volontairement sur place) a été évacué de Kolwezi. Entretemps, les légionnaires étendent leur action à l'extérieur de la ville de Kolwezi sous prétexte de rechercher des otages que le F.L.N.C. nie détenir mais qui seraient, d'après l'A.F.P., emmenés vers Mutshatsha. Pendant une semaine, ces fantomatiques otages feront les gros titres de la presse... jusqu'au mardi 30, lorsque Mobutu déclarera qu'ils ont tous été massacrés samedi 27 en pleine brousse. Mais le président — qui connaît si bien la date de ce « massacre » — avoue ne pas en connaître le lieu. Ce qui ne renforce guère la crédibilité de ses déclarations...

Lorsque, dans la soirée du lundi 22 mai, M. Tindemans confirma à l'issue d'une réunion du « comité de crise » que « l'opération des Forces armées belges au Shaba s'était terminée dans les délais prévus », le public belge était en droit de s'attendre au retour immédiat de l'ensemble des troupes engagées. L'objectif et le cadre de l'opération avaient été clairement définis. Or M. Tindemans poursuivait dans sa déclaration : « toutefois, le gouvernement, soucieux de garantir la sécurité des expatriés pendant la période d'incertitude actuelle, a décidé de maintenir un bataillon, du matériel et des avions à la base de Kamina ». Cette « garantie de sécurité » est assimilée au maintien de l'ordre (l'ordre du régime en place) sur une partie du territoire zaïrois.

Du coup, le nouvel objectif officiel de l'intervention belge apparaît bien différent de celui qui fut initialement proclamé. Les différences entre les opérations françaises et belges s'estompent. Le maintien de troupes à Kamina, suivi de leurs missions en divers points du Shaba apparaît dès lors comme la seconde phase d'un plan militaire de sauvegarde du régime en place.

S'agit-il là d'un plan parfaitement prémédité par la Belgique (et les Etats-Unis) ou bien le vigoureux soutien donné par la France au régime Mobutu a-t-il entraîné la Belgique (et les Etats-Unis) vers un engagement plus clair dans le conflit intérieur du Zaïre ? La réponse doit sans doute combiner les deux hypothèses. Ce qui s'est passé (intervention-évacuation-maintien-substitution par la force interafricaine) a dû être envisagé comme un des scénarios les plus probables. Evidemment les décisions elles-mêmes ont résulté de l'évolution concrète sur le terrain ; comme, par exemple, de la rapidité de la décision française et de la mobilité des forces du F.L.N.C.

L'opinion publique belge et française, encore sous le

coup de l'émotion des « récits hallucinants » en provenance de la « cité de l'horreur » (10) n'a guère protesté contre la décision de maintien temporaire (Belgique) ou les opérations de ratissage à l'extérieur de Kolwezi (France).

Mettant à profit ce soudain relâchement de l'opinion publique, inquiètes de l'efficacité tactique et des indices de sérieux révolutionnaire dont le F.L.N.C. avait fait preuve à Kolwezi, les puissances occidentales élaborent le projet d'une force d'intervention permanente au Zaïre. C'est alors la succession des conversations au sommet sur le cas du Zaïre.

Le temps des sommets

La France joue à nouveau un rôle d'éclaireur. En 1977 déjà, à la 4^e conférence franco-africaine de Dakar, les participants (France + pays d'Afrique luso-francophone en majorité de tendance « modérée ») avaient abordé la question de la création d'une force d'intervention, commune aux pays présents à la conférence. Cette question avait été mise à l'ordre du jour suite à l'intervention franco-marocaine au Shaba en avril 1977.

En 1978, le 5^e sommet franco-africain réuni à Paris les 22 et 23 mai, a été dominé par les problèmes de « sécurité », dont surtout la constitution de cette « force interafricaine de sécurité ».

Dans son allocution de clôture, le président du Gabon, Bongo, concluait qu'il était « de plus en plus urgent de mettre au point le mécanisme et de créer les moyens d'une organisation de sécurité collective ». Celle-ci étant chargée d'enrayer « la vaste entreprise de subversion destinée à bouleverser l'équilibre géopolitique de notre continent ». Plusieurs pays africains francophones « modérés » adoptent ce point de vue. La France est prête à en assurer l'encadrement technique.

Lundi 22 mai, M. Tindemans déclara à TF 1 : « je demande que les pays européens se concertent pour avoir une politique africaine commune. Il faut constituer avec l'accord du Zaïre une ligne de défense entre l'Angola, la Zambie et le Shaba ». On voit à quelle source s'inspire M. Tindemans. Le coche américain est, lui aussi, sollicité par la mouche française. Giscard visite Carter vendredi 26 mai. Tous deux estiment « d'un commun accord qu'une action

(10) Titres en première page du *Soir*, les éditions du 21-22 mai 1978.

l'État Indépendant du Congo datant de 1892 avait autorisé les représentants légaux des associations religieuses à « prendre sous leur tutelle » des enfants « abandonnés » qui seraient utilisés comme main-d'œuvre. De nombreux abus furent constatés. Les missions imposaient le régime de travail forcé à des adultes et à des enfants. Chicottes et chaînes trouvaient aussi leur place dans les nouveaux postes de mission (8).

L'enseignement : un monopole catholique

Mais « en dehors de l'Église point de salut ». Dès 1906, l'Église catholique romaine signe avec l'État Indépendant du Congo une Convention qui accorde la tâche d'enseignement exclusivement aux missionnaires catholiques contre de bonnes terres remises gratuitement à chaque mission en propriété perpétuelle, « à la plus grande gloire de Dieu » (9).

« Sous prétexte que "l'indigène croit à un Être supérieur, créateur et maître de tout", l'école missionnaire lui a prodigué de l'histoire sainte et des prières. Sous prétexte que le Congo a une vocation agricole, on a fait faire aux écoliers beaucoup de "travaux pratiques", notamment du sarclage de champs. Chaque chapelle-école se voyait d'ailleurs octroyer le droit d'occuper dix hectares de terre indigène. Mais l'étude du français était négligée, celle des sciences le plus souvent ignorée ; mais les maîtres étaient mal préparés à leur responsabilité et l'équipement didactique inexistant (10). »

Le plus souvent les Belges se targuaient de la généralisation de l'enseignement primaire. Le chiffre officiel de 40 % de scolarisés durant les années 50 ne peut faire oublier celui du « déchet scolaire », tout aussi impressionnant. Même le professeur Van Bilsen le reconnaissait : les Missions étaient incapables de former tous les enfants. Priorité était donnée aux convertis (11). La sélection se faisait

(8) Cf. Merlier, Michel, « Le Congo de la colonisation belge à l'indépendance », Maspero, Paris, 1962, p. 218-219.

(9) *Ibid.*, p. 216.

(10) Joye Pierre — Lewin Rosine, « Les trusts au Congo », Société populaire d'éditions Bruxelles, 1961, p. 174.

(11) *Ibid.* avec renvoi à « La réforme de l'enseignement au Congo belge » Mission pédagogique Colonel Debyvoise-Rensson, ministère des Colonies, 1954, p. 79.

arbitrairement. Et la dévotion du jeune homme n'était pas sans influence sur la poursuite de ses études.

Jusqu'en 1954, les Missions gardèrent le monopole de l'enseignement. Le soutien de l'État colonial assurait la prédominance du réseau catholique. Les subventions publiques à l'enseignement « libre » protestant ne datent pas d'avant 1946.

Une mauvaise foi certaine était à l'origine du refus d'étendre l'enseignement secondaire et supérieur. D'après les milieux coloniaux et cléricaux, la présence belge s'avérerait nécessaire pendant plusieurs centaines d'années encore, et il ne fallait pas que l'exemple donné par Paris et Londres — où des étudiants africains étaient admis aux universités dès les années 30 — soit contagieux.

Roger Verbeek, ancien directeur d'école résume bien la politique scolaire sous la colonie (12). L'enseignement au Congo :

1. ne dépassait pas le niveau primaire ;
2. était dispensé à l'origine dans une langue régionale ou un dialecte local, l'étude du français (et du néerlandais !) étant réservée aux dernières années de l'enseignement primaire ;
3. partait du principe de l'infériorité morale et intellectuelle du Noir, et accordait, par conséquent, une importance capitale à la religion et aux travaux manuels, éliminant toute forme de raisonnement au profit des méthodes dogmatiques et de l'argument d'autorité ;
4. cessait d'être gratuit à partir de la sixième et dernière année ;
5. réussissait à garder seulement 35 % des enfants au-delà de la deuxième année ;
6. offrait l'accès aux études du cycle secondaire seulement à un nombre infime d'élèves en vue de les former en tant que cadres inférieurs de l'administration ou du secteur privé. En 1947-1948, 1 272 élèves étaient inscrits dans les écoles moyennes et 1 135 dans les écoles artisanales. Les lycées et les athénées restant surtout réservés aux enfants de blancs (12).

Ce n'est un secret pour personne qu'à la veille de la proclamation d'indépendance, le Congo ne comptait que sept diplômés universitaires. De fait, l'« enseignement supé-

(12) Verbeek Roger, « Le Congo en question », présence africaine, Paris 1965, p. 132-133.

rieur » ne se développait qu'à partir des grands séminaires, le secondaire devait se contenter de la formation de moniteurs.

Le premier centre universitaire catholique est créé en 1947, il en sortira la future Université Lovanium en 1954.

La guerre scolaire qui agitait la Belgique eut ses prolongements au Congo belge. En 1954, le gouvernement libéral-socialiste eut l'audace de fonder dans la Colonie un réseau d'enseignement officiel. La hiérarchie catholique n'hésita pas à exciter les esprits des « brebis qui lui étaient confiées » contre l'autorité publique, et plus spécialement contre le ministre libéral Buisseret. Cette nouvelle tactique a dû aiguïser le nationalisme congolais naissant. Ce n'était pas, on s'en doute, l'objectif de l'institution catholique.

En 1956, le ministre socialiste de l'Enseignement, Collard, menaçait de couper les subsides aux écoles catholiques libres qui refusaient d'engager du personnel à formation pédagogique suffisante. La présence de certains religieux professeurs fut, de ce fait, remise en question. Il apparut alors qu'une part des traitements des enseignants avait été « retenue » aux inspections diocésaines.

Les autorités catholiques responsables furent obligées de verser des arriérés souvent assez importants, ce qui permit à certains instituteurs-moniteurs de se construire une petite maison... Même après l'indépendance, le B.E.C. (Bureau de l'Enseignement Catholique) allait mener encore une lutte implacable, quoique plus secrète, contre les réformes de l'enseignement introduites par la Commission de l'U.N.E.S.C.O. en 1962 — comprenant notamment la suppression du latin et du grec. Finalement, un compromis fut adopté que le clergé présenta comme son œuvre.

Le « village chrétien »

Dans les campagnes, où le missionnaire disposait souvent d'une autorité absolue, régnait pendant ce temps le silence de l'Africain condamné à se taire.

« Enlisée dès l'origine dans la complicité avec les formes d'exploitation les plus éhontées, l'œuvre du clergé d'Afrique, malgré des exemples isolés de dévouement admirable, porte la marque du mépris et du racisme. J'ai été frappé par le nombre terrible

de prêtres vraiment charitables, dans le sens le plus chrétien du terme, et surtout par l'âpreté, voire la hargne qu'ils mettent à étouffer la personnalité du Noir, sa "nature" qu'on dirait, en écoutant un missionnaire, frappé de malédiction.

J'ai vu des villages "convertis" de longue date, où l'autorité chrétienne demeurait entière : c'étaient des villages morts qui eussent fait fremir un Bernanos. La vie authentiquement africaine s'était réfugiée dans la clandestinité, où certaines pratiques avaient le caractère violent d'un défoulement. Dans la plupart des cas, le résultat obtenu était diamétralement opposé à l'objectif évangélique initial : contraint de simuler la conversion pour acquérir droit de cité dans le monde des Blancs, le Congolais n'a cessé de se plonger en secret dans l'univers magique et charnel haï des Pères, ultime refuge de sa liberté et d'une révolte inconsciente. Associant prêtres, administrateurs, colons dans une même crainte, dans une même haine latente, il opposait instinctivement une résistance passive à tout ce qui émanait du Blanc (13). »

Ce n'est pas sans raison d'ailleurs que de nombreux africanistes ont vu dans l'œuvre des prêtres blancs l'instrument idéologique par excellence de la colonisation.

« Impliquer la population dans le christianisme, c'est reproduire idéologiquement le pouvoir européen (le christianisme consolide la position privilégiée des Européens dans une unité où sont impliqués les habitants du Congo). La conquête coloniale évolue entre ces deux acteurs, le militaire et le missionnaire (le bénéficiaire étant le commerçant) (14). »

Mais nulle part, le christianisme n'a pu complètement arracher les racines des croyances traditionnelles. Les pères — « méchant comme un père » disait-on dans la bouche populaire — ont pourtant entrepris de nombreuses tentatives pour faire disparaître les « superstitions païennes ». C'est pourquoi les catéchumènes doivent aujourd'hui encore passer deux périodes d'essai dans les Missions.

« Pour les adultes la préparation au baptême dure, en général, trois ans ; pendant les deux premières années, l'instruction religieuse est donnée dans les chapelles de brousse par les catéchistes ; la troisième année, les catéchumènes viennent à la mission cen-

(13) Verbeek Roger, op. cit. p. 136.

(14) Athala, Gérard, « Les fleurs du Congo », Maspero, Paris, 1972, p. 139.

trale pour des stages de plusieurs jours (15). Le baptême peut être refusé à un enfant de parents chrétiens dont le comportement n'est pas conforme à leur foi (16). »

Le bien-être matériel de la plupart des Missions heurtait la sensibilité des Congolais. Avant 1960, souvent les Missions faisaient office de crédateurs pour les colons-planteurs européens débutants, pour des sommes parfois assez coquettes. Encore aujourd'hui les excès de richesse et de luxe ne sont pas rares. Suivant les normes européennes beaucoup de missionnaires vivent assez simplement. Mais un gouffre énorme sépare le bien-être des pères de la misère de la population. Celui qui possède une voiture, habite dans une maison en briques et parvient à se nourrir et se vêtir sans problèmes, appartient quoi qu'il en soit, et sans le vouloir, au camp des « riches ».

Messianismes politico-religieux

Vers les années 20, plusieurs messianismes surgirent dans la colonie. C'étaient des expressions organisées de la résistance sociale à l'exploitation et l'oppression. Bien que les prophètes aient puisé leur inspiration dans les textes bibliques et engagé la lutte contre conceptions et comportements traditionnels, leur message se tournait finalement contre l'opresseur blanc.

Simon Kimbangu, ancien catéchiste protestant, entame sa prédication originale en 1921 au Bas-Congo, dans le village N'Kamba. Sa renommée se répand vite. Des guérisons miraculeuses lui sont attribuées. Il se prononce également en faveur de l'émancipation du peuple africain, et lance le refus de payer l'impôt à l'État. Occasionnellement il se compare à David qui nargue Goliath. Durant l'entrevue qui réunit les représentants des associations missionnaires, c'est le responsable catholique qui insiste pour que des mesures énergiques soient prises à son encontre. Les protestants étaient plus enclins à la modération. Devant le tribunal militaire Kimbangu est accusé d'imposture et d'insoumis-

(15) « Qu'il règne », revue des Missions des Pères de l'Assomption, n° 216, janvier-février 1977, p. 15.

(16) *Id.*, p. 16.

son, et condamné à mort. Grâcié, il meurt en prison à Elisabethville (Lubumbashi) en 1951.

Ses nombreux adeptes quittent la clandestinité en 1959, lorsque les autorités coloniales reconnaissent enfin la secte, et lui accordent le même statut qu'aux autres cultes. Avec notamment le droit d'organiser un réseau d'enseignement. Les kimbanguistes appellent leur église aujourd'hui : « L'Église du Christ sur Terre. »

La diffusion des croyances propres au *kitawala* (17) connaît encore une plus grande extension. En provenance de la Rhodésie du Nord et introduite par un certain Tomo Nirenda en 1925 au Katanga, la prédication échappe au contrôle des missionnaires de la très américaine « Watch Tower Society » organisation des témoins de Jéhovah, qui n'avaient pas reçu l'autorisation du colonisateur belge de propager leur foi ouvertement au Congo. Ce groupe important se voit persécuté par l'occupant qui relègue les principaux « apôtres » dans d'autres régions (Kivu, Province Orientale, Equateur). La prédication est immédiatement reprise par les mêmes prosélytes. Ainsi apparaissent de nombreuses « tâches d'huile ». La sévérité de sa morale — condamnation de l'alcoolisme, de l'attachement à l'argent, etc. — en font un épouvantail pour les colonisateurs. Sous son impulsion, des révoltes paysannes éclatent, comme celle de 1944 au Nord-Kivu (Masisi), dirigée par un certain Bushiri, qui se fait appeler Jésus II et conserve le contrôle de cette région importante jusqu'à son arrestation et son exécution. Les revendications politiques des disciples sont claires : égalité de toutes les races, égalité des malaires, l'Afrique aux Africains, lutte contre les religions importées.

Sous l'instigation des missionnaires catholiques, une nouvelle persécution sanglante frappe les « *watawala* » (18) en 1961. Ceux-ci continueront à jouer encore un rôle durant la grande insurrection populaire de 1964 malgré l'hostilité de certains chefs révolutionnaires.

Cette secte n'a jamais été reconnue officiellement.

D'autres mouvements politico-religieux ont eu une certaine importance dans le passé, dont le Ngouzisme, la « Mission des Noirs », les sectes Tonsi, Bola Mananga et Mayangi (surtout actifs au Bas-Congo).

(17) Du mot anglais « tower »

(18) Adeptes du « *Kitawala* ».



La hiérarchie de l'Église catholique et les représentants du pouvoir en 1960
On reconnaît notamment, à la droite du Gouverneur général Cornelis, Mgr Malula

Aide matérielle de la part des Églises

On pourrait affirmer que les Églises ont beaucoup aidé la population autochtone dans le domaine des soins sanitaires. Et c'est sans aucun doute une contribution positive. L'apport du personnel féminin mérite une mention toute spéciale. Les chiffres donnés pour l'activité de l'Église catholique sont éloquentes : 243 hôpitaux, crèches et dispensaires ruraux.

Cette aide matérielle, ainsi que la création de centres sociaux, de foyers pour jeunes, etc. servait aussi de moyen de pressions sur la population locale. Ainsi, par exemple, dans telle clinique évangélique, les patients devaient obligatoirement réciter quelques prières au temple, avant d'être admis.

Vers l'indépendance : le spectre du communisme

Le missionnaire n'avait cessé de prêcher la résignation à la population autochtone. A l'approche de l'indépendance, sentant le vent tourner, il s'adapta rapidement aux revendications d'émancipation. Il lui fallait se concilier les nationalistes. Avec l'intention évidente de damer le pion aux socialistes belges, le clergé se fit le porte-drapeau des revendications d'émancipation : il essaya de diriger les revendications des nationalistes, de les garder sous sa tutelle.

Mais pour avoir osé écrire, dans son unique poème datant de 1959 : « *(O Noir)... pour te faire oublier que tu étais un homme, on t'apprit à chanter les louanges de Dieu, et ces diverses cantiques, en rythmant ton calvaire, te donnaient l'espoir en un monde meilleur...* », Lumumba devint l'ennemi. Et le parti qu'il dirigeait, le M.N.C. (Mouvement National Congolais) devint, aux yeux des très révérends pères, un repaire de « communistes » !

Le mot fatidique était tombé : communisme ! Des manigances supposées athées et subversives furent dénoncées. Les communistes avaient eu pourtant très peu à dire durant toute l'époque de l'administration belge en Afrique. Ecartés comme des pestiférés, on leur empêchait le départ vers la colonie. Tout au plus quelques-uns avaient pu contacter des visiteurs africains à l'Exposition universelle de 1958 à Bruxelles.

Mais le spectre du communisme semblait déjà planer sur les nouveaux dirigeants nationalistes qui adoptaient une voie indépendante. À cela il fallait réagir. Des tracts et pamphlets furent distribués à travers tout le pays. Tel, « *La Vérité. La doctrine communiste* », publié par la « *Bibliothèque de l'Étoile* » à Léopoldville (Kinshasa) en août 1960 durant la crise politique aiguë du moment.

« *A l'heure actuelle, il n'y a plus aucun penseur ni aucun savant sérieux qui tiennent encore cette théorie de la "dialectique"... pour expliquer la nature de la matière... (p. 12)* » « *En Russie, le pays communiste par excellence, les différences entre les barèmes de salaires sont plus scandaleuses que partout ailleurs... (p. 13)* » « *L'Église reconnaît qu'une certaine inégalité est inévitable entre les hommes... Certains doivent obéir, d'autres commander... (p. 14)* » « *Cependant, la discussion entre groupes doit être évitée à tout prix. "On ne cause pas avec le Communisme; le dialogue communiste-catholique est impossible!" doit être une règle d'or... (p. 22).* »

L'affaire Malula. Le déclin du pouvoir de l'Église

Cardinal archevêque de Kinshasa aujourd'hui, Malula dirigeait déjà une paroisse de Kinshasa en 1954. Durant les années qui précèdent immédiatement l'indépendance, il se prononce régulièrement en faveur de l'émancipation politique du pays, et signe avec J. Ileo, en 1956 le « Manifeste de Conscience Africaine ». En 1959, il est sacré évêque auxiliaire de Léopoldville (Kinshasa).

Durant la période troublée qui précède et suit l'indépendance, un conflit l'oppose à Lumumba, leader du M.N.C. (Mouvement National Congolais), et ensuite Premier ministre du gouvernement d'union nationale. Les deux hommes semblent animés du même sentiment d'unité nationale, mais le nationalisme de Lumumba échappe à la tutelle pesante de l'Église.

En ce temps, une crainte irrationnelle inspire encore certains milieux restés sous l'emprise tyrannique des missionnaires. Et le nationalisme de Lumumba semble évoluer dans le sens de réformes sociales profondes. Son opposition résolue au diktat du grand capital, à l'intervention de l'Église dans les affaires de l'État, son neutralisme positif en affaires internationales font trembler une Église essentiellement conservatrice.

Malula s'empresse de condamner vigoureusement la politique suivie par le leader nationaliste. L'évêque frais émoulu rappelle la menace de la « tyrannie » et du « communisme international ».

En 1964, Malula succède au Belge Scalais en qualité d'archevêque de Léopoldville (Kinshasa).

Après le coup d'État de Mobutu, en novembre 1965, l'évêque Malula accorde explicitement son soutien au nouveau régime : « *C'est Dieu qui distribue l'autorité. Monsieur le Président, l'Église reconnaît votre autorité...* » De nombreux prêtres se déclarent soulagés. Selon eux, Mobutu, mieux que quiconque mettra fin aux mouvements insurrectionnels et rétablira un ordre favorable à l'Église et aux entreprises.

Les premières tensions entre l'archevêque et le régime datent de 1967. Malula est accusé de n'avoir pas suffisamment réprimé la mutinerie des mercenaires blancs dans l'Est du pays, et de s'être immiscé dans les affaires de l'État (19). Tout cela se tasse, jusqu'au jour où un conflit éclate au grand jour. Profitant de la présence de Mobutu à la fête des martyrs du 4 janvier 1969, Malula fait l'éloge de la « justice distributive », et l'oppose à la « justice sociale » prônée par le dictateur. Affront difficile à avaler pour le président outragé.

Les choses s'aggravent le 29 juin 1970. Le roi Baudouin se trouve à Kinshasa pour participer à la commémoration de l'anniversaire de l'indépendance. L'évêque Malula prononce une autre homélie dans la cathédrale de Kinshasa, et ceci devant Mobutu et le monarque belge réunis. Sans la moindre gêne, il formule de sévères critiques à l'égard de la politique du dictateur zaïrois, qui éprouve de la peine à se maîtriser.

L'Église catholique soutiendra tout de même la « candidature » de Mobutu — seul candidat — aux élections présidentielles de fin 1970, parce qu'il « a rétabli la paix dans un pays déchiré ».

1971 est l'année de la sécularisation (nationalisation) des universités et instituts d'enseignement supérieur. L'U.N.A.Z.A. (Université Nationale du Zaïre) est fondée et absorbe aussi bien l'Université catholique de Lovanium, que l'« Université Libre » de Kisangani, et l'« Université Officielle » de Lubumbashi. Mobutu manifeste pour la première

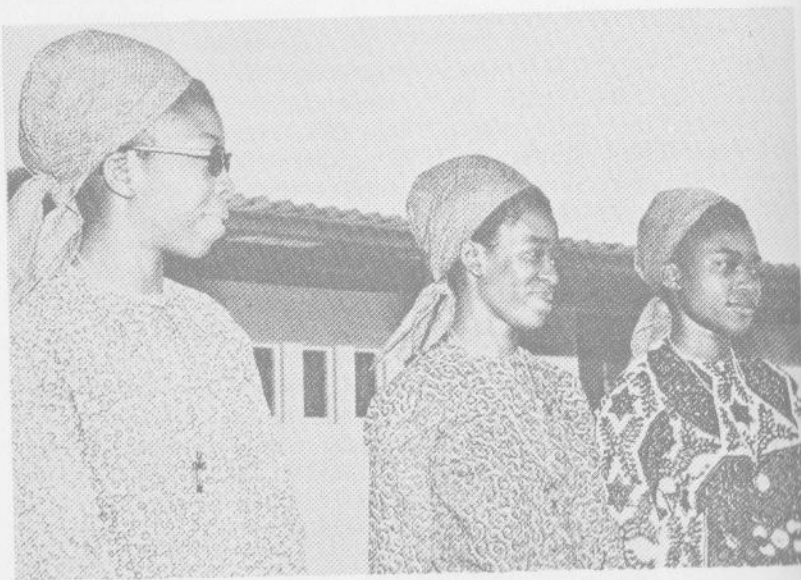
(19) Il avait désapprouvé la propagande xénophobe menée par la radio nationale.

fois qu'il ose s'en prendre au pouvoir réel de l'Église dans son pays. Mgr Tshibangu conserve toutefois le rectorat de l'Université désormais unifiée.

Vers la fin de cette même année, à l'occasion de l'établissement d'un inventaire, un décret limite le nombre de sectes religieuses autorisées, aux grands cultes reconnus (catholique, protestant, kimbanguiste et islamique). Le régime veut par là éviter la multiplication effrénée de nouveaux cultes.

En décembre 1971, Mobutu donne l'ordre de constituer dans toutes les écoles, même confessionnelles, des sections de la J.M.P.R. (Jeunesse du Mouvement Populaire de la Révolution). Cette mesure frappe même les grands séminaires. En outre, les noms de rue d'origine européenne sont modifiés, et les statues qui rappellent le passé colonial enlevées. Mobutu abandonne ses prénoms chrétiens — sur lesquels le journal conservateur « La Libre Belgique » avait attiré son attention — il exigera bientôt la même chose de la part de ses compatriotes.

Le 12 janvier 1972, paraît, dans l'hebdomadaire « Afrique chrétienne » périodiquement autorisé, un éditorial



Religieuses zaïroises en habit authentique

qui suscitera pas mal d'embarras. L'auteur se demande s'il faut ressusciter une « philosophie africaine originale » qui est le reflet d'une situation sociale désormais dépassée. Il souligne que les anciennes conceptions de vie n'apporteraient aucune solution aux problèmes de l'heure. Faudrait-il dès lors déterrer « les anciennes conceptions de vie qui ont fait la faiblesse de nos ancêtres devant les colonisations » ?

Quelques jours après sa parution, ce texte est la cible de violentes attaques de la part des services gouvernementaux.

Attribué à l'évêque Malula, mais écrit en réalité par un prêtre européen (Lefèbvre), cet article est jugé « subversif et contre-révolutionnaire » (20) et offre l'occasion au régime de prendre des mesures à l'encontre du cardinal et des institutions qu'il représente. D'abord Malula perd son droit à la jouissance de l'habitation sur un « terrain du Mouvement Populaire de la Révolution ». Le grand Séminaire Jean-XXIII est fermée pour avoir refusé d'y établir une section de la J.M.P.R.

La réaction des autres évêques n'est pas toujours fort prompte. L'évêque Bakole de Kananga sera considéré un moment comme le « Judas du collège épiscopal » : il était d'avis que la nouvelle situation devait être utilisée pour une nouvelle forme d'apostolat et de pastorale. La plupart des évêques se rangent toutefois autour du cardinal attaqué. C'est à ce moment que le Vatican intervient pour accélérer le départ du prélat récalcitrant : une invitation expresse dans ce sens semble avoir été nécessaire. Malula part le 11 février 1972 à destination de Rome.

Dans les églises de Kinshasa des prières sont récitées pour le prince de l'Église « banni ». Mobutu annonce que pareilles « activités subversives » sont interdites, et que lui-même, en tant que catholique, assistera à la messe en un autre lieu.

La tension augmente lorsque, sur décision du bureau politique du M.P.R., seuls des noms d'origine africaine peuvent encore être donnés aux enfants à leur baptême, à l'exclusion des prénoms chrétiens. Le Vatican se veut conciliant, et autorise le choix de prénoms non chrétiens.

L'enjeu est de poids : il s'agit de l'avenir de la prétendue « principale chrétienté de l'Afrique ». Le régime mobutiste, lui, chante victoire et se sert dans ses nombreuses interventions, de cette nouvelle attitude au Saint-Siège. Mobutu sera-t-il l'empereur-sacristain d'un nouveau type ?

(20) D'après le décret ministériel de Sakombi Inongo.

D'après un communiqué daté de Kinshasa Mobutu aurait apporté « *une contribution positive à la théologie* » (sic) (21) ! De fortes réactions se déchaînent du côté catholique, — notamment dans la presse belge (!) —, et de la part de certains prélats d'Afrique occidentale (22).

Les évêques réagissent

Début 1972, un livre sort de presse à Bruxelles. « *L'Eglise au service de la nation zaïroise* » contient les « actes » d'une assemblée plénière que les évêques zaïrois avaient tenue du 28 février au 5 mars de la même année. Tous les évêques apposent leurs signatures sous le document volumineux, et s'engagent à rendre l'Eglise serviable à la population du Zaïre, à condition que le régime ne se serve pas d'elle à des fins politiques. Les évêques soulignent les aspects positifs de la nouvelle politique d'authenticité. Tout en émettant des critiques, ils demandent pour l'Eglise une autonomie totale, grâce à laquelle les mouvements de jeunesse catholiques pourraient intégrer la J.M.P.R. Mais ils continuent à s'opposer à la création de cellules de la J.M.P.R. dans les séminaires, et proposent, en revanche, d'œuvrer au sein d'un enseignement officiel congrégationniste, c'est-à-dire dirigé par des ecclésiastiques, et avec maintien au programme d'un enseignement généralisé de la religion !

Mobutu s'indigne de la publication de ce document à l'étranger, d'autant que la presse catholique internationale prend le parti du cardinal — c'est le cas de l'hebdomadaire « *La Semaine de Brazzaville* » (République Populaire du Congo), de publications originaires de l'Afrique occidentale (principalement du Sénégal) et de journaux belges parmi lesquels « *La Libre Belgique* ».

Un tournant s'amorce avec le retour bien préparé de Malula à Kinshasa. Mobutu « *a jugé bon de pardonner officiellement à l'archevêque de Kinshasa... à la suite d'une lettre que le cardinal Malula a remise à l'ambassadeur du Zaïre auprès du Saint-Siège...* » (le 15 mai 1972). Probable-

(21) Azap, le 22 février 1972.

(22) Cf. la déclaration de Mgr. Zoungrana, archevêque de Ouagadougou, président du Symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar, en date du 28 février 1972.

ment le pape a-t-il incité Malula à la modération, vu les intérêts qui étaient en jeu. Toujours est-il que le retour de Malula n'a lieu que le 28 juin. A partir de ce moment le prélat zaïrois est honoré en tant que « *citoyen-militant* » du M.P.R., parti unique du régime. Il recevra même une nouvelle et splendide demeure.

En arrivera-t-on à une totale collaboration ?

A la fin de 1972, une décision politique met fin à l'existence des mouvements de jeunesse catholique, parmi lesquels principalement kiro, xaveri et le scoutisme. Pendant ce temps, quelques prêtres étrangers jugés trop influents et obstinés ont été expulsés du pays : parmi eux le père belge Mosmans, qui aurait été l'« *âme* » de la résistance durant toute la période de tension entre l'Eglise et le régime.

Nouvelles mesures : suppression du cours de religion, sécularisation de l'enseignement

Début 1973, Mobutu accuse le Vatican d'avoir fait parvenir de l'argent pour financer les « *activités subversives* » des « *noyaux de réflexion et d'action chrétienne* » au sein des universités. La radio nationale accuse les évêques de « *satanisme* ». La presse catholique est entièrement suspendue, et le nonce apostolique perd sa fonction de doyen du Corps Diplomatique.

Mais entre Mobutu et Dieu, il n'y a aucun problème ! Ainsi insiste-t-il sur le fait que l'Africain est essentiellement déiste-religieux, et qu'il rejette l'athéisme.

Y aurait-il incompatibilité entre l'« *idéologie* » de l'authenticité et la religion chrétienne ? On pourrait le croire, lorsque au mois de novembre 1974, les autorités décident de faire disparaître de tous les bureaux et institutions officiels crucifix et portraits de personnages autres que Mobutu. Les fêtes religieuses sont également supprimées. Engulu, commissaire d'Etat aux Affaires politiques communiques à la date du 4 décembre que le cours de religion peut seulement être dispensé en dehors des heures de classe : cette décision concerne aussi l'enseignement subventionné « *libre* », catholique, protestant et kimbanguiste. Une nouvelle discipline est introduite en guise de remplacement : le « *mobutisme* », appelé aussi civisme. Dans son exposé Engulu va jusqu'à traiter Mobutu de « *nouveau Messie* » !

Lors d'une allocution prononcée le 15 août 1974,

Mobutu trace un parallèle entre création et organisation du christianisme et de son parti M.P.R. Les fondateurs — le Christ et Mobutu —, les garants (porteurs) des idéologies — Pères de l'Église et Commissaires Politiques —, ainsi que les doctrines subissent des comparaisons audacieuses.

Peu après, intervient la suppression de tous les réseaux de l'enseignement libre subventionné : protestant, kimbanguiste et catholique. A la suite de ces mesures « *l'épiscopat déclare qu'en ce qui concerne la direction et l'administration des écoles reprises par l'Etat, l'Église catholique est dégagée de toute obligation contractuelle vis-à-vis de l'État et des citoyens individuellement... L'épiscopat prend acte de la suppression des cours de religion dans les écoles de l'État... (23).* » La réaction tant espérée de la part des parents et des élèves ne se manifeste pas !

Les écoles doivent dresser des inventaires en vue de déterminer ce qui leur appartient, et ce qui est propriété des congrégations concernées, des évêchés et des institutions ecclésiastiques. Le régime mobutiste rappelle que l'Église n'a pas renouvelé à temps les contrats avec l'État, et qu'elle ne les a pas scrupuleusement appliqués depuis la fin de l'époque coloniale, en ce qui concerne sa contribution financière propre prévue de 5 à 15 % dans les frais des établissements scolaires. L'État, déjà au temps de la colonisation, se chargeait de l'essentiel du financement, ce qui lui donne un droit irréfutable à la propriété des écoles subventionnées. De plus, des allusions sont faites à des « détournements de fonds » sur les traitements du personnel enseignant.

A l'issue de la publication par les évêques de la « Déclaration sur la situation actuelle au Zaïre », Mobutu menace même de fermer les églises, si elles sont employées pour mener de la propagande contre le régime. Il affirme que, contrairement aux ministres des cultes protestant, kimbanguiste et musulman, le clergé catholique ne cesse de s'ingérer dans les affaires politiques de la nation (février 1975).

Beaucoup d'écoles sont bientôt plongées dans une situation inextricable, et fin 1976 Mobutu propose aux églises de reprendre la direction de certaines écoles. L'Église catholique, de son côté, redoute de nouvelles mesures. Elle exige qu'une nouvelle convention soit préalablement signée avec

(23) Van De Voorde, Marc, « De Kerk in Zaïre », Ministrando Editions du Service de Presse de l'évêché de Bruges, Bruges, août 1975, p. 49.

l'État. En outre, elle fait savoir qu'elle ne peut consentir sans le rétablissement des cours de religion.

Au mois de février 1977 un accord est finalement conclu entre les églises catholique, protestante et kimbanguiste d'une part, et le régime d'autre part. Les églises se chargent de nouveau de l'administration et de la direction de « leurs » écoles, et l'enseignement de la religion est réinstauré.

Aujourd'hui...

Avant l'indépendance, les Églises prétendaient avoir évangélisé 40 % de la population : 34 % du côté catholique et 6 % du côté protestant d'après les chiffres de 1957.

En 1970 d'après l'agence de presse catholique D.I.A., 40 % des habitants du Zaïre se réclament de l'Église romaine. Les Kimbanguistes groupent à présent environ 200 000 adeptes. Les témoins de Jéhovah, autorisés d'activité dans la République depuis 1966, et les adventistes forment des groupes plus restreints. Tout ceci sur un total de plus de 25 millions d'habitants.

Les prêtres autochtones sont encore une minorité : environ 675. Les prêtres étrangers sont surtout belges, italiens et polonais. L'Église catholique du Zaïre nomme aujourd'hui des « *bakambi* » (pluriel de « *mokambi* ») pour diriger des communautés paroissiales : ce sont des laïcs qui ont reçu une certaine formation de catéchiste.

Ces dernières années, le nombre de prêtres défroqués a atteint des proportions dramatiques pour l'Église. Les idées rigides des anciens missionnaires européens et la difficulté de conserver le célibat dans un milieu africain pèsent de tout leur poids sur cette évolution.

L'anticléricalisme se développe dans les couches plus formées de la population (universitaires, fonctionnaires, instituteurs, militaires...) et aussi dans certaines régions.

Pour arrêter ce dépérissement, l'Église pousse davantage à l'africanisation de sa liturgie. En octobre 1975, une revue missionnaire écrivait : « *Cette africanisation de l'Église est jalonnée de recherches et de tâtonnements, d'erreurs et de redressements... Au Zaïre, une Église se défait d'un contexte historique, culturel et politique déterminé qui l'a engendrée et à travers lequel elle s'est adressée à l'homme africain... (24).* »

(24) « Wereldwijd », octobre 1975.

Et la nouvelle Constitution de 1967, révisée au 15 août 1974, stipule toujours en son titre II, article 18 : « Dans la République, il n'y a pas de religion d'Etat... Toute personne a le droit de manifester sa religion ou ses convictions, seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques, l'accomplissement de rites et l'état de vie religieuse, sous réserve de l'ordre public et des bonnes mœurs... »

Dresser un bilan de l'action des églises et scruter leur avenir sont des tâches aussi complexes que délicates. Malgré la bonne volonté et le sens du sacrifice de certains religieux, la destinée de l'Église restera marquée par son implantation coloniale. L'Africain n'a pas été dupe de la collaboration missionnaire-colonisateur. La résistance à l'évangélisation a pris diverses formes. Rigide dans les zones islamisées du Maniema, de Kisangani et du Nord-Ouest, cette résistance fut plus subtile autre part, allant du messianisme prohibé à la simple dissimulation. Quoi qu'il en soit, le Congolais vit que, derrière un langage de circonstance, le missionnaire utilisait la coercition pour détruire les us et coutumes ancestraux. Il y a quelques années, même le Vatican s'est vu dans l'obligation de renier les méthodes que les congrégations missionnaires en Afrique utilisèrent. Cela n'empêche pas le passé de peser lourdement sur l'avenir de l'Église dans ces régions. Si l'emprise du curé ou du pasteur reste encore assez importante à la campagne, les intellectuels se détournent de plus en plus des religions importées.

Les remous de ces dernières années ne signifient certes pas la fin du pouvoir des églises au Zaïre. Ils traduisent évidemment la tendance du régime à saper tout pouvoir idéologique concurrent. C'est la logique même du pouvoir dictatorial. Mais, dans son défi lancé à l'Église catholique, Mobutu s'est appuyé sur un sentiment de frustration réel et diffus. Conscient chez les uns, encore inconscient chez d'autres.

Dans la mesure où le régime s'effrite rapidement et que sa mort sera aussi violente que son existence, les Églises pourront peut être bénéficier de leurs conflits récents. L'Église a souvent bien senti la direction du vent. Et aujourd'hui, le vent tourne... Le cardinal Malula garde un silence prudent. D'autres ecclésiastiques, plus audacieux, élèvent la voix :

« Notre société est malade et diminuée... où est la justice ? où est l'honnêteté ? où est le souci de l'autre ? l'amour de mon frère ?... nous assistons au contraire... à l'installation d'une toujours plus grande misère, à la maladie et la mort, au vol et à l'exploitation honteuse et toujours plus grande du faible et du malheureux, ... à une âpre lutte pour avoir plus, pour dominer plus, et ce au détriment du prochain... la corruption, le manque d'ardeur au travail, la ruse et la méchanceté sont presque considérés comme des valeurs (25). »

De semblables déclarations pourront-elles faire oublier des décennies de collaboration institutionnalisée avec les forces de domination qu'on dénonce aujourd'hui ?

(25) Mandement de carême de Mgr. Borde, le 8 mars 1976 (D.I.A.).

Résistances et oppositions

Personne ne conteste aujourd'hui que le régime Mobutu ait perdu tout crédit auprès de la population. Toutefois, ce phénomène ne résulte pas principalement de l'action d'une opposition organisée, qu'elle soit de gauche ou de droite. À la fin des années soixante, l'opposition organisée atteignit le creux de la vague.

Bien que l'on assiste depuis quelque temps à une renaissance des mouvements d'opposition, le mécontentement général de la population est un phénomène en grande partie spontané : une conséquence de la faillite économique, de la dégradation des conditions de vie et de vexations incessantes auxquelles la population est soumise. Canaliser ce mécontentement général en organisant les masses, telle est aujourd'hui la tâche prioritaire des mouvements révolutionnaires.

Les opérations militaires menées en 1977 dévoilaient clairement la fragilité du régime. En dépit du fait que le F.L.N.C. (Front de Libération Nationale Congolais) a été refoulé à la suite des interventions étrangères, le retrait stratégique du F.L.N.C. ne signifie pas la fin de la lutte.

LE PEUPLE RELEVE LA TÊTE

L'étouffement de toute opposition

Peu après sa prise du pouvoir en novembre 65, Mobutu priva les oppositions de tout moyen légal d'action et d'expression. La mainmise du M.P.R. sur les institutions politiques, syndicats, associations culturelles (et même religieuses), mass media, a étouffé toute velléité de retour aux luttes fractionnelles de la classe régnante.

ciellement, il y eut 6 morts. En réalité, il y en eut plus de cent. Des centaines de manifestants furent arrêtés et jetés en prison. Le régime les accusait d'être sous influence étrangère et de vouloir dynamiter les bâtiments de la foire commerciale (F.I.K.I.N.) qui allait ouvrir ses portes quelques jours plus tard.

À Lumumbashi où se tint un meeting de solidarité, le M.P.R. fut baptisé : « Mourir pour Rien ». Les organisations étudiantes furent dissoutes. Dès lors, la J.M.P.R. devint la seule organisation étudiante admise. Sa fonction : veiller aux activités étudiantes et de répandre le mobutisme dans les écoles et universités.

Deux années plus tard, les étudiants commémorèrent la manifestation de Lovanium. Il y eut de nouveaux morts. Mobutu décida alors d'incorporer tous les étudiants (environ trois mille) à l'armée afin de leur inculquer « plus de sens civique et de discipline ». L'Etat renforça son contrôle sur les universités en rassemblant les trois types d'université en une seule : l'Université Nationale du Zaïre (U.N.A.Z.A.).

De nos jours, la contestation reprend du souffle. En 76, 2 000 étudiants de l'U.N.A.Z.A.-Kisangani ont encerclé une partie de la ville. À Lumumbashi, un cortège de protestataires a traversé la ville. Les revendications concernent surtout le montant de la bourse, le logement et la nourriture. En l'absence d'organisations étudiantes libres, ces thèmes permettent une mobilisation réelle.

À l'étranger — et surtout en Belgique — des mouvements étudiants d'opposition ont vu le jour. La seule organisation d'opposition qui s'adresse spécifiquement aux étudiants se nomme « Etudiants Congolais Progressistes ». Les E.C.P. dont la filiation remonte à l'Union Générale des Etudiants Congolais (U.G.E.C.) publient dans leur organe d'information « Congo Libération » des études marxistes sur la société congolaise d'après 1960. Ils s'assignent la tâche de mobiliser les étudiants autour d'un projet d'alternative socialiste au système néo-colonial qui a prévalu au Zaïre depuis son accession à l'indépendance. Ils soutiennent depuis quelques années un sérieux effort de mobilisation et de réflexion politiques en milieu étudiantin. Depuis le déclenchement de la lutte du F.L.N.C. en mars 1977, les E.P.C. ont apporté leur soutien au Front de Libération. De nombreuses séances d'information furent organisées en Belgique avec la collaboration du « Comité Zaïre » pour expliquer la nature et les objectifs du F.L.N.C. et analyser la conjoncture politique du moment.

Le Mouvement d'Action pour la résurrection du Congo (M.A.R.C.) n'est pas une organisation spécifiquement étudiante bien qu'il soit né d'une scission au sein de la J.M.P.R.-Belgique. Son secrétaire général, Kanyonga Mobateli était encore étudiant lorsque fut pris à son encontre un arrêté ministériel d'expulsion de la Belgique en 1976. Cet arrêté ne fut jamais exécuté. Ayant obtenu le statut de réfugié politique, M. Kanyonga continua ses activités en Belgique.

Atteint d'une balle de revolver dans la tête au mois de mai 1978, M. Kanyonga est décédé peu après. Bien que la version officielle du M.A.R.C. parle d'un accident, il ne faut pas exclure l'hypothèse d'un attentat.

L'impact du M.A.R.C. semble assez limité en milieu étudiant.

Des travailleurs intellectuels en grève

Depuis quelques années, la plupart des intellectuels — mis à part les privilégiés du régime — ont vu leur pouvoir d'achat érodé de façon sensible. L'administration et l'économie absorbent difficilement tous les diplômés qui sortent chaque année des écoles. Leur mécontentement est d'autant plus menaçant pour Mobutu qu'ils connaissent les faiblesses du régime et que les membres les plus conscients de ce groupe sont actuellement poussés par l'aggravation de leur situation matérielle vers l'opposition.

Une série impressionnante de grèves témoigne de la mobilisation croissante des employés et des enseignants. En 76, les employés arrêtaient le travail dans des grandes entreprises publiques du Shaba. En août 77, il en va de même dans de nombreuses entreprises et banques kinoises. Puis, dans le dernier trimestre de la même année, c'est l'enseignement primaire, puis le secondaire qui se mettent en grève. Peu après, les enseignants universitaires se joindront au mouvement. L'aspect national de la grève est un fait remarquable.

Le mouvement a débuté à Kinshasa le 5 novembre 1977 suite au mutisme des autorités sur le cahier de revendications que les enseignants du primaire et du secondaire de la capitale ont remis au Commissaire d'Etat de l'éducation le 23 septembre 1977. Au mois de novembre, le mouvement s'étend au Bandundu, au Bas-Zaïre, puis dans les

autres régions pour atteindre finalement le Kivu, début décembre. Les revendications concernent principalement la rémunération des enseignants qui est ridiculement basse. Un instituteur gagne (au taux de change officiel) moins de 1 000 F.B. par mois, le professeur du secondaire, licencié d'université, touche moins de 3 000 F.B. Les avantages qui leur sont théoriquement reconnus tels les soins médicaux, logement etc. restent lettre morte.

Les autorités réagissent au mouvement de la manière forte : menace de licenciements massifs pour les grévistes, emprisonnements arbitraires.

Sur le campus de Lumumbashi, les grévistes semblent particulièrement bien organisés. Leurs « instructions » stipulent entre autres que « l'action est collective, un dialogue partial et stérile est refusé ; une menace adressée à l'un des grévistes s'adresse à tous. En cas de pression ou de sévices exercés à l'endroit de l'un ou l'autre d'entre nous, nous nous considérons tous comme concernés et sommes disposés à partager le même sort, sur les lieux mêmes de son martyre. En cas d'une action disciplinaire ou autre à l'endroit d'un seul d'entre nous, nous démissionnons collectivement et inconditionnellement de nos fonctions académiques et administratives à l'université (5). »

Nous rappelons qu'il n'existe aucun syndicat, aucune organisation légale de défense des droits des enseignants.

Après la reprise du travail, la situation ne s'est guère améliorée de sorte que, début 1978, de nouvelles menaces de grèves circulent.

Les employés des Postes et Télécommunications débrayent à leur tour en cette fin de l'année 1977. Leurs salaires n'étaient plus versés depuis trois mois. Ils ont eu, cette fois, gain de cause.

Grèves ouvrières

Bien que le droit de grève leur soit formellement interdit et que le syndicat officiel (Union nationale de travailleurs zaïrois — U.N.I.T.A.) les surveille de près, plusieurs grèves ouvrières ont éclaté depuis 1975.

Au port de Matadi, une grève d'ouvriers de l'O.T.R.A.C.O. (transports publics) s'est terminée de façon

(5) *Info Zaïre*, fév. 1978, p. 18.

tragique : quelques ouvriers et deux délégués syndicaux (se désolidarisant de la conduite habituelle de leur syndicat) furent passés par les armes pour avoir réclamé des avantages matériels après un arrêt de travail.

L'ampleur des grèves de 1976 dans les entreprises publiques Gécamines et K.D.L. (transports publics) permit d'éviter un aboutissement semblable. Mobutu aurait cédé sur certaines revendications salariales (augmentation des salaires de 25 %) et simplement renvoyé les « meneurs » dans leur village.

Lors de la grande vague de grèves en août 1977 à Kinshasa, des entreprises aussi importantes que U.N.I.B.R.A., Zamat, Marsavco, Tabaeaire, Bat Zaire, Good Year, Leyland et Sedec débrayèrent. Mobutu venait à peine de dire le 1^{er} juillet que « les grèves étaient inadmissibles dans un pays qui n'est indépendant seulement que depuis 17 ans et qui s'appête à recevoir, en octobre, des agents du F.M.I. (Fonds monétaire international) chargés de contrôler l'exécution des mesures de redressement économique prises par le Zaïre en accord avec le F.M.I. » Le Conseil Législatif tenta de calmer le mécontentement des travailleurs en abrogeant les mesures de blocage des salaires.

Le Kwilu en ébullition

En règle générale, les nouvelles filtrent difficilement de « l'intérieur » de sorte que les formes de résistance des paysans et des salariés agricoles au régime Mobutu ne sont guère connues.

L'exode rural est une réaction spontanée devant la dégradation rapide des conditions de vie et de travail dans les zones rurales. Nombreuses sont ainsi les villes dont la population a quintuplé, voire parfois décuplé depuis l'accession du pays à l'indépendance.

Le refus de payer l'impôt ou de cultiver les quotas obligatoires n'ont pas encore fait l'objet d'une étude suffisante pour que nous puissions en pousser l'analyse. Il en va de même pour la réaction des milieux ruraux devant les réformes administratives par lesquelles Mobutu a affaibli le pouvoir des chefs coutumiers.

Suite à la zaïrianisation des exploitations agricoles appartenant à des étrangers (1974), les nouveaux « acquéreurs »

ont souvent négligé de payer leur main-d'œuvre agricole. On a signalé à cette époque des cas de plantations incendiées. Il s'agit sans doute de représailles contre l'incurie des nouveaux patrons nationaux.

Lorsqu'à la fin du mois d'avril 1977 le Front de Libération Nationale Congolais opéra sa retraite vers l'Angola pour ne pas devoir subir de front l'assaut des troupes marocaines appuyées par l'aviation, une importante partie de la population du Sud-Ouest du Shaba accompagna les hommes du Front. Qu'il s'agisse d'un choix politique ou de la crainte de la répression de l'armée zaïroise, aujourd'hui, près de 300 000 Zaïrois se sont réfugiés dans la République Populaire d'Angola.

Durant les insurrections du Kwilu et de l'Est en 1964-1965, une bonne partie de la paysannerie fut mobilisée dans l'Armée Populaire de Libération (A.P.L.). La facilité de cette mobilisation doit se comprendre à la lumière d'une indépendance dont elle se sentait frustrée. La répression féroce de 1965 et la mise en place d'un appareil répressif mieux adapté permit d'étouffer pendant quelques années toute velléité d'une nouvelle insurrection. Néanmoins en janvier 1978, c'est de nouveau la paysannerie de Kwilu qui tente de secouer le joug du pouvoir dictatorial.

Le soulèvement paysan des mois de janvier et février 1978, suivi d'une répression particulièrement meurtrière, aurait sans doute été caché à l'opinion publique zaïroise et internationale, n'était-ce la campagne d'information du « Comité Zaïre ». Des journaux bien informés sur la situation au Zaïre — comme la *Libre Belgique* — ont en effet implicitement avoué être au courant de la répression qui frappa les populations du Kwilu lorsque, suite au premier communiqué de presse du « Comité Zaïre », ils avancèrent le chiffre de 500 morts au lieu des 2 000 révélés par le Comité.

Dans un numéro d'avril 1978, *Info Zaïre* relate dans le détail les événements tragiques de Kwilu :

Le 8 janvier, les premiers militaires arrivent à Mulembe. Ils brûlent le village et massacrent la population. Même chose à Aten (Mutunda) et Lukamba, le village natal de Mulele. A Aten, 500 personnes sont tuées.

Le 25 janvier, quatorze personnes — Kasongo et treize de ses compagnons — sont pendus en public à Idiofa. Les habitants et même les enfants sont obligés, sous la menace des baïonnettes, d'assister à ce spectacle. Les étrangers sont forcés d'occuper les places d'honneur sur les tribunes. Les gens doivent chanter et

danser pendant les exécutions... Les victimes sont pendues séparément toutes les x minutes, après quoi ils sont achevés par un militaire. Après, la répression se répand vite dans la région. Les militaires font des razzias dans les villages, à la recherche de personnes suspectées. Partout où ils viennent, ils détruisent, ils brûlent, ils tuent. Imbongo, Luwala, Iwungu, Nsamba, Pomongo, Yassa-Iwunu, Kanga, Manzonzi, Mikulu, Inkau, Kimpata-Iku, Gouéna, Ikasambu, Imolo, Nisomo, Bwalenge, Ifwasondo, Musanga... A Banga, 80 personnes sont exécutées. Pendant au moins deux semaines, la région est terrorisée par les militaires : razzias, arrestations, tortures... Des dizaines de personnes trouvent la mort dans les conditions les plus atroces.

A Idiofa même, on compte parfois 80 morts par jour. Dans la prison, les gens ne sont pas nourris. Les membres de famille ne peuvent rendre visite à leurs proches ou leur apporter de la nourriture que moyennant des « matabish » aux militaires.

Les prisonniers sont torturés de manière qui dépasse l'imagination. Après quoi ils sont exécutés la plupart du temps le long de la route et abandonnés à demi morts. Interdiction à quiconque de leur porter ne fût-ce qu'à boire. On en a entendu hurler durant des heures et des heures le long de la route d'Ifwanzondo. Chargés sur des camions qui les acheminent vers le lieu d'exécution, dans la nuit, certains ne sont pas ligotés : les militaires leur ont cassé les jambes et les pieds pour les empêcher de fuir.

« Le 13 janvier (lettre d'Ifiofa, libération 15-3-1978), à huit heures du matin on attrape à Ifiofa trois jeunes revenant de Mulembe après l'attaque. Et on commence la chasse à l'homme. Tous les survivants revenant de Mulembe, tous ceux qui avaient participé de loin ou de près étaient arrêtés et jetés en prison. (...) Le 14 janvier matin, journée sombre, on commence à exécuter les premiers prisonniers. Un tas était amené sur la route B.B., un autre vers I. et un troisième sur la route d'I. Jusqu'aujourd'hui, on peut estimer à 600 personnes de massacrées. Le sommet de l'exécution était le 25 janvier, jour où furent pendues sur la place d'Idiofa 14 personnes, dont Kasongo et le pasteur kimbanguiste. »

« Notre pays, nous écrit un Zaïrois de la région d'Idiofa, est riche et capable de nourrir ses habitants. Mais si cela n'est pas le cas aujourd'hui, c'est essentiellement dû à l'incapacité de Mobutu et de son régime de mettre en œuvre une politique sociale dans l'intérêt de notre peuple. Depuis la révolte de Mulele en 1964, Mobutu n'a cessé de pratiquer une politique de relégation à l'endroit des populations de Gungu et d'Idiofa.

Sur le plan économique d'abord les petites industries de palme-raie ont fermé leurs portes : l'équipement étant devenu trop vieux, elles produisaient une huile de palme de mauvaise qualité. D'où il

leur était difficile de subir la concurrence des industries brésiliennes. D'autre part, le gouvernement n'avait prévu aucune mesure de remplacement.

La seule route principale qui relie la ville d'Idiofa à celle de Kikwit et dessert ainsi toute la région a été rendue impraticable : le gouvernement refusant de payer les cantonniers.

Sur le plan social, alors que la population jeune est en constante augmentation dans tout le pays et également dans le Kwilu et la nécessité de créer de nouvelles écoles se trouve dès lors justifiées, le gouvernement de Mobutu n'avait-il pas l'idée de transférer plusieurs écoles de la région et notamment l'Institut 'Saint Jean Bosco à Libenge ?

Les populations et les autorités locales (ecclésiastiques) conscientes de cette politique ont pris des initiatives pour sortir la région de l'asphyxie dans laquelle voulait la plonger Mobutu. Ainsi, elles créèrent des coopératives agricoles et artisanales. Elles constituèrent un fond d'entretien des routes. Sur la proposition d'installer un groupe électrogène pour la ville d'Idiofa, Mobutu y opposa un non absolu. Des écoles furent également créées.

Ceci prouve que notre peuple dans sa résistance s'est opposé au régime de la fatalité.

Et de peur que cela ne constitue un exemple pour les autres et ne menace son pouvoir, Mobutu accusa les populations de se livrer au trafic de diamant (un droit réservé exclusivement à la famille de Mobutu) et aussitôt il organisa l'envoi d'une pseudo-mission d'enquête.

Les populations de Gungu et d'Idiofa s'étaient déjà opposées dans le passé aux tentatives de zaïrianisation en brandissant parfois le spectre d'un soulèvement général.

Mobutu allait continuer de harceler les populations innocentes et paisibles, qui pourtant sont confrontées chaque jour aux problèmes de leur survie. Il installait partout ses commis avec un seul mot d'ordre : rançonner les paysans. Alors que la bourgeoisie est exempte d'impôts tant physiques que celui qui frappe les biens, les paysans sont poursuivis jour et nuit. En cas de non-paiement de la taxe, ils sont arrêtés.

Les dernières élections ont causé une profonde déception parmi nos populations. C'est cette déception, doublée d'un mécontentement profond qui a abouti au refus de paiement de la taxe et au soulèvement actuel. Le peuple congolais n'ayant pas obtenu ce qu'il avait cru obtenir par la voie des urnes, n'a pas hésité à le faire connaître par les manifestations publiques. »

Nous avons décrit jusqu'ici des formes souvent assez spontanées de résistance ou d'opposition des populations.

En déduire l'émergence d'une sorte de conscience de

classe généralisée serait tout à fait erroné. Les sentiments d'exploitation et la frustration qui en résultent sont réels. Ils peuvent cependant dévier vers des catégories tribales ou autres.

Les paysans peuvent, par exemple, se sentir exploités par les citadins. Telles ethnies peu favorisées peuvent éprouver de la rancœur envers les ethnies qui fournissent le gros des cadres de l'administration. Les commerçants peuvent servir au régime de bouc émissaire de l'inflation. Et ainsi de suite.

De telles catégories jouent en faveur du régime. Les mécanismes de l'exploitation restant cachés, les solidarités régionales, ethniques ou familiales tendent à se substituer à la solidarité de classe.

Tant que les mouvements d'opposition n'auront pas expliqué aux populations les règles élémentaires qui régissent les rapports entre le grand capital, l'oligarchie et les masses exploitées, des déviations risquent de canaliser le mécontentement populaire vers une impasse.

L'OPPOSITION ORGANISEE

Le F.L.N.C.

Le 8 mars 1977 : date historique dans la lutte de libération du peuple zaïrois. Ce jour-là éclate un soulèvement dirigé par le Front de Libération Nationale Congolais. Le Front a devant lui une armée mobutiste extrêmement faible et peut compter sur le soutien actif d'une population enthousiaste ; en très peu de temps, il réussit à libérer un territoire important au Shaba.

Sa lutte répond aux aspirations de très larges couches de la population et fait renaître l'espoir dans tout le pays.

Le F.L.N.C. est dirigé par Nathanaël Mbumba, ancien commissaire de police à Kolwezi (Shaba) en 1966. Le gouverneur tortionnaire Manzikala imposait à cette époque un règne de terreur dans la province minière. Mbumba entre en conflit avec le gouverneur. Il est enfermé et maltraité. Il réussira à s'échapper et retourner dans son village natal. Les difficultés continuent pour lui. Il quitte son pays et se réfugie en Angola, comme tant d'autres de sa région.

Le Front de Libération Nationale Congolais est fondé en

1968 parmi les réfugiés en Angola qui ont fui le régime de terreur et de misère qui sévit au Zaïre. Ils sont originaires des différentes régions du Zaïre (6). Le Front connaît une extension progressive. De nombreux jeunes traversent la frontière et adhèrent au F.L.N.C. Après l'intervention de l'armée zaïroise contre le M.P.L.A. en 1975, de nombreux militaires de F.A.Z. désertent et rejoignent le Front.

Au fil des ans, l'idéologie politique du F.L.N.C. évolue grâce entre autres à la lutte du Front aux côtés du M.P.L.A. (6 bis) et à l'apport d'éléments progressistes qui se sont ralliés au Front. Au début, le rétablissement de la démocratie était son but principal ; peu à peu, on a compris que seul un changement radical des structures socio-économiques peut résoudre les énormes problèmes du pays.

Dans ses statuts, le F.L.N.C. se réfère constamment au lumumbisme. « Le Front de Libération National Congolais a comme objectifs : lutter dans la plus large union populaire et révolutionnaire avec toutes les organisations politiques congolaises pour la liquidation totale d'un système capitaliste et monopoliste, du régime dictatorial et totalitaire au pouvoir au Congo et de toutes les relations impérialistes et par la conquête d'une souveraineté nationale immédiate pour une liberté complète au Congo ; la défense et réalisation des revendications de toutes les couches sociales opprimées et exploitées par un régime dictatorial et totalitaire, en particulier des masses paysannes de la population du Congo » (article 3 des Statuts du F.L.N.C.) L'objectif du F.L.N.C. n'est pas le simple remplacement de Mobutu et de sa clique par une autre équipe ; sa lutte vise la destruction et la réforme profonde de tout le système.

PROGRAMME D'ACTION DU F.L.N.C.

1. Regrouper toutes les forces vives du pays, et mener une lutte de libération nationale contre la dictature fasciste actuellement au pouvoir à Kinshasa et contre l'impérialisme.

(6) Les services de propagande du Mobutu et une certaine presse ont qualifié le F.L.N.C. de « gendarmes katangais ». A l'époque de la sécession du Katanga (60-63), ces gendarmes faisaient partie de l'armée de Tshombe. Un certain nombre d'entre eux aidèrent à mater les insurrections de 64 puis luttèrent en 67 aux côtés des mercenaires de Jean Schramme. Mais de la troupe au service de Tshombe, aujourd'hui, bien peu ont survécu. Sur fois des promesses d'amnistie de Mobutu, un certain nombre regagna le Congo en 1968. Ils furent massacrés de façon systématique. Le F.L.N.C. en compte bien peu dans ses rangs.

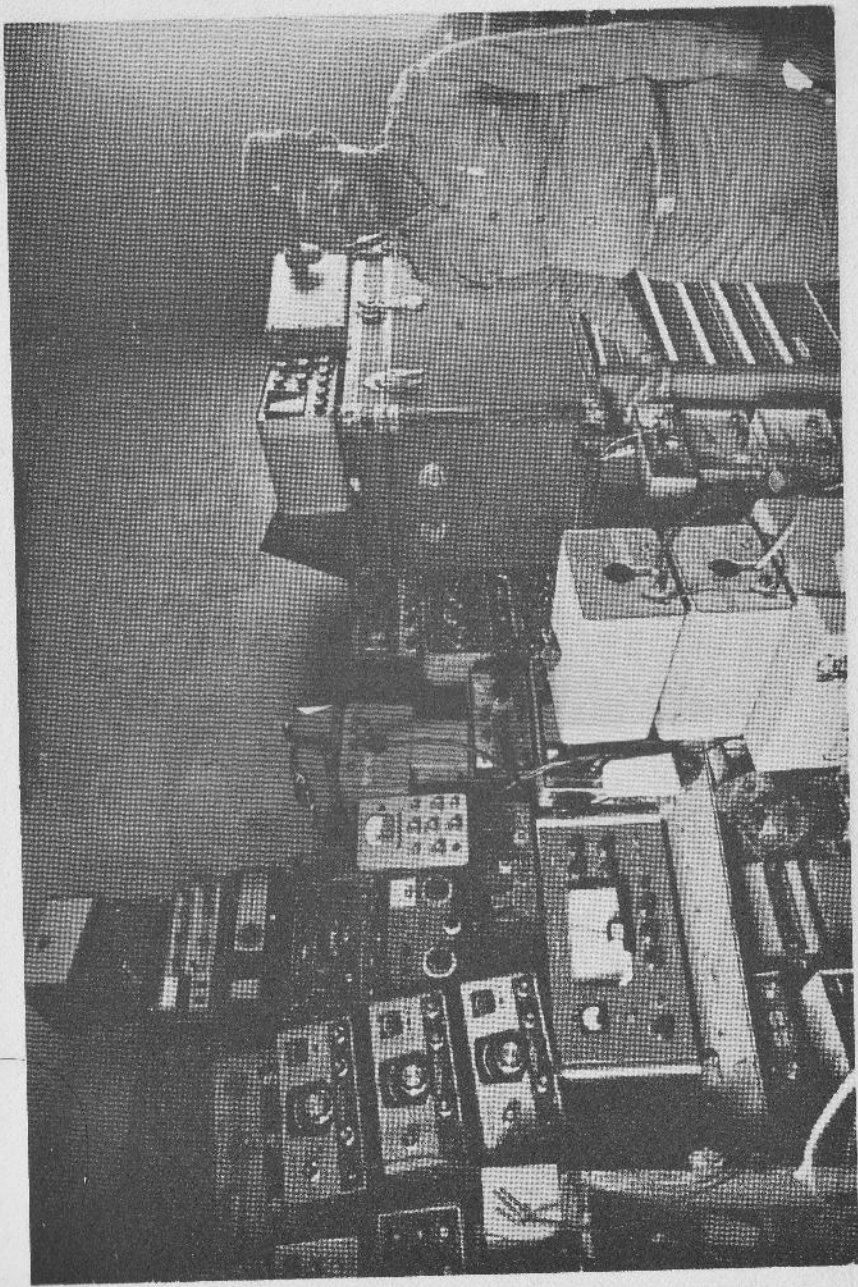
(6 bis) Certains des réfugiés zaïrois (les « flèches noires ») avaient combattu aux côtés des Portugais. Après la révolution au Portugal, ils furent invités par l'amiral continho et le M.P.L.A. à renforcer les rangs des forces armées du M.P.L.A. en lutte contre ses rivaux.



Le général Mbumba, chef du F.L.N.C. au milieu de gens du peuple

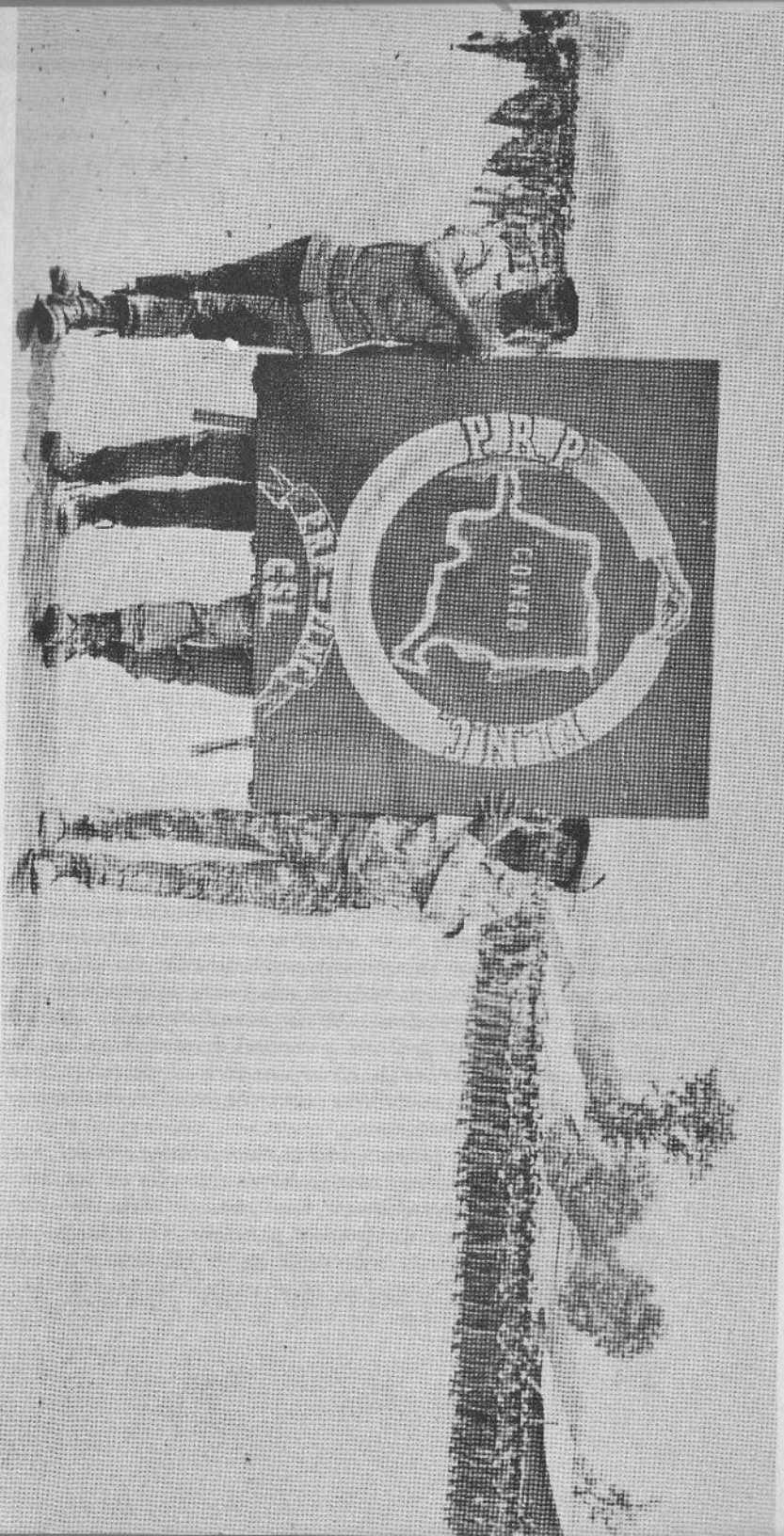


Pose de mines par un combattant du FLNC



Un matériel de transmission capturé aux F.A.Z. (Forces Armées Zaïroises) par les troupes du F.L.N.C.

*Lors de la création du Conseil Suprême de la Libération (C.L.S.)
qui coordonne le P.R.P. et le F.L.N.C. (août 1977)*



Le P.R.P.

Le parti de la révolution populaire (P.R.P.) est né des décombres du mouvement insurrectionnel de 1964 à 1966. Soumialot, Yumbu et l'actuel dirigeant Laurent Kabila en furent les principaux fondateurs en 1967.

Le P.R.P. est un parti révolutionnaire d'avant-garde qui se réclame du marxisme-léninisme et qui veut surtout compter sur ses propres forces pour libérer le pays. Avec le F.L.N.C., il est le seul mouvement qui mène une lutte armée contre le régime Mobutu. Il contrôle des territoires (forêts, montagnes) dans la région du lac Tanganyika, dans le triangle Fizi-Baraka-Uvira. Le parti y fait un travail d'éducation politique, d'organisation et de mobilisation parmi les paysans.

Onze ans après sa création, le P.R.P. n'a guère réussi à élargir sensiblement son terrain d'action. Ceci s'explique partiellement par son isolement international (7). Il semble que le Parti soit gravement affaibli depuis le début de 1977.

Le P.R.M.C. (Parti Révolutionnaire Marxiste Congolais) qui était issu d'une scission au sein du P.R.P. a rallié ce dernier en 1977. Il n'avait jamais réussi à s'implanter réellement parmi la population.

L'un des atouts du P.R.P. est cependant la profondeur et la solidité de la formation politique de ses membres, comme en témoigne notamment le texte ci-après, issu de sa revue théorique *L'étincelle* (novembre-décembre 1977) :

Nous devons appliquer le principe révolutionnaire de compter sur nos propres forces pour organiser les masses laborieuses, institutionnaliser l'alliance ouvrière-paysanne et de ce fait ériger le peuple autour de la dite alliance, en une armée inébranlable, chargée de conquérir l'indépendance, de la consolider et de défendre la patrie. Mais avant de procéder à ces transformations, nous devons, nous révolutionnaires de la classe ouvrière et patriotes honnêtes, nous transformer nous-mêmes dans l'esprit révolutionnaire de compter sur nos propres forces.

Compter sur ses propres forces, c'est faire un travail politique et idéologique au sein des masses laborieuses afin de les amener à jouer leur rôle respectif aussi bien dans la lutte de libération qu'après l'instauration du pouvoir populaire. Ce principe découle directement de la vérité universelle de la révolution sur le rôle

(7) La Chine populaire a retiré son aide au P.R.P. depuis qu'elle soutient la dictature de Mobutu (1972).

déterminant du peuple, des larges masses laborieuses dans l'évolution de la société.

La révolution à toutes les étapes ne peut être qu'essentiellement l'œuvre du peuple, des masses laborieuses et non le résultat d'une combinaison extérieure. Elle ne peut être exportée d'un pays à l'autre, et encore moins menée par autrui. Lorsqu'on recourt seulement au soutien et à l'aide dans l'accomplissement d'une révolution sans s'y forcer soi-même, ce n'est pas une attitude révolutionnaire, et avec une telle attitude on ne peut mener à bien une révolution.

Le principe de compter sur ses propres forces découle de la thèse révolutionnaire selon laquelle le facteur intérieur est déterminant et décisif alors que le facteur extérieur est auxiliaire et exerce indirectement son influence sur le facteur intérieur. Mais certains compatriotes adoptent les positions petites bourgeoises à l'égard de la guerre révolutionnaire. Lorsque nous leur demandons de venir donner leur contribution à la lutte ils nous posent des questions telles que : « Avez-vous des fonds ? ; recevez-vous l'aide militaire des pays révolutionnaires du monde ? »... Nous estimons que cette attitude est loin d'être révolutionnaire. Les patriotes qui l'adoptent versent de l'eau au moulin de l'impérialisme et de la réaction contre la libération nationale. Leur esprit petit-bourgeois de rechercher la facilité, le « tout fait » qui empêche de prendre des initiatives, de réfléchir, de creuser l'imagination, de développer la créativité et de nous procurer par nos propres forces tout le nécessaire, nie la réalité que nous et notre peuple possédons toutes les capacités pour faire avancer la lutte et que notre révolution ne triomphera que si nous arrivons à trouver nous-mêmes la juste solution de toutes les contradictions qui se posent à nous. Pour un révolutionnaire conséquent, il n'existe aucun obstacle qui ne puisse être surmonté dans l'accomplissement des tâches révolutionnaires pour aboutir à la victoire finale.

Mais cela ne voudrait-il pas dire qu'il faut nous isoler de l'extérieur, nous passer de l'aide révolutionnaire des peuples libres et libérés du monde ? Pas du tout. Les révolutionnaires ne se permettent pas de le penser. La lutte pour l'indépendance et pour la libération sociale est une et unique. L'aide des camarades qui ont eu l'expérience de lutte révolutionnaire, la diffusion des idées et théories révolutionnaires, constituent un puissant soutien.

Ayant des ennemis communs, à savoir le capital monopoliste, l'impérialisme et la réaction, tout succès de lutte d'un peuple constitue fondamentalement l'aide révolutionnaire à tous les peuples en lutte contre la réaction et l'impérialisme. L'aide matérielle à un mouvement de libération, à une révolution démocratique populaire ne peut qu'indirectement influencer le facteur intérieur de la révolution, c'est-à-dire le génie du peuple, son art de lutter,

ses énergies et son intelligence. Ce qui signifie que le principe de compter sur ses propres forces enseigné par notre Parti de la Révolution Populaire ayant à sa tête le Commandant L.D. Kabila, notre président, constitue un gage suprême de notre victoire, et une clef de voûte pour nos Forces Armées Populaires.

M.N.L.C. et M.N.C./L.-R

A part le F.L.N.C. et le P.R.P., deux autres mouvements font du travail politique au sein de la population zaïroise. Le M.N.L.C. (Mouvement National de Libération Congolais) et le M.N.C./L-R (Mouvement National Congolais Lumumba Renové) se réfèrent tous les deux au socialisme scientifique.

Le M.N.L.C. est actif parmi les intellectuels et les ouvriers de certains centres urbains, tandis que le M.N.C./L-R. essaie de s'implanter dans le nord-est du pays.

L'opposition à l'étranger

Le M.A.R.C.

Le Mouvement d'Action pour la Résurrection du Congo a été fondé en 1974 (8) par quelques anciens responsables de la J.M.P.R. (jeunesse du Mouvement Populaire de la Révolution), les étudiants Kanyonga Mobateli et Kalonga qui se joignirent à un ancien collaborateur de Mobutu, l'ex-gouverneur Daniel Monguya Mbenge (9). Le Mouvement parvient à se faire des sympathisants dans certains milieux (intellectuels, armée, justice...); mais il est fort douteux qu'il soit réellement bien implanté dans ces milieux comme le prétendent ses dirigeants.

Suite à la découverte d'une tentative de complot en février-mars 1978, trois dirigeants du M.A.R.C., Monguya, Kanyonga et Kalonji Mpinga sont condamnés à mort par contumace (10). Il semble bien qu'il y ait eu des contacts entre ces dirigeants et certains « conspirateurs » (le major

(8) D'abord sous le couvert du « Mouvement du 4 juin ».

(9) Auteur d'un ouvrage intitulé « Histoire secrète du Zaïre » et d'une brochure « Le socialisme en Afrique ».

(10) Voir chapitre 4.

Kalume notamment); mais on ne sait si le M.A.R.C. a vraiment inspiré le complot, comme on l'a dit au cours du procès ou s'il a plutôt « revendiqué la paternité d'un complot auquel il n'avait rien à voir » comme l'affirme le mouvement rival CO.DE.SO.

Pour *Info-Zaïre* (avril 1978) :

« Malgré le soutien verbal apporté à toutes sortes de mouvements de résistance du front intérieur contre le régime Mobutu, les dirigeants du M.A.R.C. marquent une nette préférence pour la « révolution par le haut » qui leur permettrait de prendre le pouvoir sans devoir passer par la dure école du peuple et sa longue lutte consciente contre les forces de l'exploitation organisées. »

Une scission s'est faite au mois d'août 1977 lorsque Kalonga et quelques autres se sont séparés du M.A.R.C. pour créer la Convention des Démocrates Socialistes du Congo-Kinshasa (CO.DE.SO) (11). Celle-ci défend un « socialisme démocratique » qui se conçoit dans une « société pluraliste ».

Les autres mouvements

A côté du M.A.R.C., d'autres groupes d'opposition se sont multipliés à l'étranger, surtout en Belgique et en France. Ces groupes se limitent le plus souvent à un cercle restreint d'opposants groupés autour d'un leader connu comme Gizenga ou Kamitatu.

Après avoir créé à la fin des années 60 le Parti Lumumbiste Unifié (P.A.L.U.), Antoine Gizenga (12) ancien vice-premier ministre dans le gouvernement Lumumba, entre en contact avec le P.R.P. (1972). Celui-ci le charge d'une mission à l'étranger mais rompt avec lui peu après. Entretemps, Gizenga a créé le F.O.D.E.L.I.C.O. au sein duquel il espère réunir les tendances libérale (Parti Libéral Congolais) et socialiste (P.R.P.). A plusieurs reprises, le P.R.P. a nié faire partie de ce F.O.D.E.L.I.C.O. (Forces

(11) Leur bulletin « Eye Ndongo » paraît pour la première fois le 15 août 1977.

(12) Antoine Gizenga dirige le gouvernement de Stanleyville de novembre 1960 à août 1961. Après il devient vice-premier ministre dans le gouvernement Adoula jusqu'au début de 1962. Il est alors emprisonné sur l'île de Bula Bema puis libéré en juillet 1964. Il vivra alors en Europe de l'Est puis de l'Ouest. En mai 1977, il quitte la France de façon mystérieuse. Parti avec sa famille en Algérie, il gagnera l'Angola.

Démocratiques de Libération du Congo). Aujourd'hui, ce front paraît dissout et le P.A.L.U. reconstitué !

Deux mouvements analogues ont été créés à la même époque : le Parti Populaire Africain (P.P.A.) et le Front Socialiste Africain (F.S.A.), respectivement autour de Kikunga (beau-frère de Gizenga) et de Cléophas Kamitatu. Ces mouvements se limitent à de petits groupes d'expatriés, surtout des politiciens de la première législature actifs à l'étranger. Puisqu'ils ne sont pas implantés au Zaïre même, ils ne peuvent faire de travail de formation politique ou de mobilisation des populations. On suppose par exemple que le F.S.A. s'est volatilisé lorsque, début 1978, Kamitatu (après avoir publié le livre « Le pouvoir à la portée du peuple ») décida de se réinstaller au Zaïre de Mobutu.

Le soulèvement au Shaba a connu des revers en avril-mai 1977 suite à l'intervention des puissances occidentales et de leurs alliés africains. Mobutu est resté au pouvoir grâce aux armes belges et françaises, au matériel militaire américain, aux troupes marocaines.

Si le F.L.N.C. se lance, comme le déclara son dirigeant Mbumba dans une guerre de libération de longue durée, une radicalisation du mouvement et une implantation profonde parmi la population seront inévitables. A long terme, cela paraît bien plus important que la « perte » de quelques petites villes.

Vraisemblablement la guerre du Shaba a mis en route une dynamique qui peut mener à une plus grande unité des forces de libération passablement dispersées. La création du Conseil Suprême de Libération (C.S.L.) en août 1977, au sein duquel le F.L.N.C. et le P.R.P. projetaient de coordonner leurs activités, est le gage d'un espoir réel.

Mobilisation, organisation et formation politique de la population : telles sont les tâches prioritaires de l'opposition zaïroise. L'unité des forces progressistes en fonction d'un objectif commun : le renversement de la dictature néo-coloniale et l'instauration d'une société de transition vers le socialisme, cette unité est nécessaire pour mener la lutte à son terme.

Considérations finales

Notre solidarité

La libération des peuples est l'œuvre de ces peuples mêmes. L'histoire en donne suffisamment de preuves. Tout comme les masses opprimées et exploitées du Vietnam, de l'Angola, du Mozambique et d'autres pays ont secoué le joug colonial et néo-colonial par une lutte longue et héroïque, le peuple zaïrois aussi continuera à combattre jusqu'à sa libération totale.

L'histoire nous apprend toutefois que la lutte de libération a souvent trouvé un soutien précieux et nécessaire également dans la solidarité organisée à l'étranger.

Le peuple zaïrois est un de ces peuples opprimés qui doivent pouvoir compter sur notre solidarité. Il a droit au soutien venant de nos pays. Le monde d'affaires et les gouvernements belge et français portent une très lourde responsabilité vis-à-vis de ce pays. Par les nombreux liens économiques et politiques avec le Zaïre, ils apportent encore aujourd'hui une contribution déterminante au maintien du régime en place. Les intérêts privés, les traités d'amitié, l'« aide au développement » concrétisent la priorité donnée par la Belgique à ses rapports avec le Zaïre.

Le Comité Zaïre s'est donné pour tâche de promouvoir la solidarité avec la lutte de libération du peuple zaïrois. Nous sommes convaincus que le meilleur moyen est d'apporter un soutien réel aux mouvements d'opposition qui prônent l'émancipation totale — politique, économique, sociale et culturelle — du Zaïrois. A notre avis, cette libération passe nécessairement par le renversement du système néo-colonial qui — et nous espérons que cela a été suffisamment démontré dans ce livre — est responsable de la misère et de l'oppression. C'est pourquoi nous appuyons les mouvements qui s'engagent à détruire ce système et à construire le socialisme.

En Belgique même, le Comité Zaïre est conscient d'appartenir à un large courant de lutte commune pour le

socialisme, une lutte qui doit être menée sur différents fronts, notamment sur celui de la solidarité internationale. Dans ce même ordre d'idées, nous pensons qu'il y a une certaine interaction entre les progrès dans la voie d'une démocratie réelle chez nous et la libération du peuple zaïrois du carcan néo-colonial. Une prise conscience de cette interaction devrait stimuler l'expression de notre solidarité avec le peuple zaïrois.

Ce travail de solidarité se déroule sur deux plans : l'information et l'action.

Le périodique *Info Zaïre* fournit tous les deux mois de l'information et des analyses sur l'actualité, les mouvements de libération, les relations belgo-zaïroises, etc. Le Comité Zaïre collabore en outre à diverses revues, organise des soirées d'information et de meetings, participe à des initiatives lancées par d'autres organisations et prend publiquement position sur la politique de nos gouvernements vis-à-vis du Zaïre.

LE COMITÉ ZAÏRE

Comité Zaïre, Saint-Jacobsmarkt 82, 2 000 Antwerpen, Belgique. Tél. 031/317 489. *Info Zaïre* est bimestriel ; le prix d'abonnement par an est de 180 FB pour la Belgique, de 250 FB pour la France, de 330 FB pour l'Afrique. Les versements se font au compte 001-0391913-12 (Belgique) du Comité Zaïre.

Postface

Kolwezi 78

La traduction et la mise à jour de ce livre étaient à peine achevées que la situation au Zaïre revenait avec force à l'avant-plan de l'actualité mondiale. La prise de Kolwezi par les combattants du F.L.N.C. dévoilait l'étendue et la profondeur de la crise au Zaïre — confirmant ainsi les analyses développées dans cet ouvrage dans les chapitres 4 à 9.

Dix-huit ans après la proclamation de l'indépendance, l'Occident tente de sortir le Zaïre de l'impasse en procédant à une véritable mise sous tutelle internationale des secteurs-clés du pays. Les transports, les douanes, l'ensemble des finances publiques, la banque du Zaïre sont à présent dirigés par des experts étrangers. L'armée zaïroise bien que pléthorique n'est plus qu'une force d'appoint des contingents de la force interafricaine. L'appareil de propagande du régime a perdu son pouvoir de mystification, ce qui explique l'intensité croissante de la répression contre les populations civiles : massacres de villageois au Kwilu en février, de civils à Kolwezi en mai et juin, déportations massives de populations urbaines du Shaba vers des camps de concentration comme celui de Lokandu près de Kindu.

Dans une brochure intitulée *Kolwezi 78*, le Comité Zaïre a essayé de décrire les mécanismes de prise de décisions qui ont abouti aux interventions étrangères après la prise de Kolwezi par le F.L.N.C. Nous avons largement puisé dans cette brochure pour composer cette postface.

Le F.L.N.C. (Front de Libération Nationale Congolais) déclenche l'attaque contre les F.A.Z. (Forces Armées Zaïroises) à Kolwezi le samedi 13 mai 1978 à l'aube. La nouvelle ne sera diffusée que le dimanche 14 lorsque la plupart des points stratégiques (casernes, gendarmerie, aéroport) seront aux mains du Front de Libération. Il est probable

que Mobutu ait espéré renverser la situation à son avantage sans une nouvelle intervention étrangère. Il disposait au Shaba d'environ 10 000 militaires dont les troupes d'« élite » de la division Kamanyola. Contrairement aux dires de l'AZaP (*Agence Zaïre Presse*), le gros de ces troupes était stationné à Kolwezi. Une fois les F.A.Z. irrémédiablement battues à Kolwezi et chassées de Mutshatsha, le dimanche 14 mai, Mobutu sollicite l'aide de ses alliés étrangers. La demande d'aide est transmise aux ambassadeurs de Chine, de France, des Etats-Unis, de la Belgique et du Maroc. Des demandes ultérieures seront directement envoyées aux gouvernements intéressés.

L'Occident dans l'expectative

Dans un premier temps, les puissances occidentales hésitent ; il leur faut évaluer la situation. Une opération sur Kolwezi pose de multiples problèmes.

— *Problèmes immédiats.* Les moyens militaires de la Belgique sont très limités ; l'armée française, déjà engagée dans des conflits au Liban, au Tchad, en République Saharaouie, n'a pas des réserves inépuisables. La participation au moins logistique des Etats-Unis est donc nécessaire. Les gouvernements belge et américain doivent tenir compte d'une situation intérieure délicate. Contrôle renforcé du Congrès pour l'un, coalition quadripartite pour l'autre.

— *Problèmes à long terme* qui incitent à la prudence. Une nouvelle intervention ne manquerait pas de fournir au régime Mobutu un ballon d'oxygène. Le maintien d'un régime exsangue et à ce point discrédité risque d'approfondir les problèmes, non de les résoudre. Déjà en 1977, certains pensaient que le régime Mobutu ne pourrait survivre à une éventuelle prise de Kolwezi. Ainsi Kestergat écrivait dans la *Libre Belgique* du 11 avril 1977 : « Je crois que du côté angolais on veut s'entendre avec le régime Mobutu puisque les ex-gendarmes n'ont pas essayé de s'emparer de Kolwezi. S'ils avaient voulu la destruction immédiate du régime, ils auraient pris Kolwezi. »

Cette période initiale de réflexion et d'hésitations des puissances occidentales se traduit par des communiqués officiels tendant à dédramatiser les informations de l'*Agence Zaïre Presse*. Alors que, pour l'agence officielle zaïroise, « l'opération Colombe est soutenue à la fois par les Russes, les Cubains, la Lybie et l'Algérie, qu'elle a été conçue à La Havane et élaborée à Alger », alors que l'AZaP prétend

que des cadres cubains participent directement aux opérations, M. Simonet, ministre belge des Affaires étrangères, déclare qu'à sa connaissance, il n'y a de Cubains ni dans la région de Shaba ni sur la frontière angolo-zaïroise. Positions semblables à Londres et Washington. Même M. Hunt, porte-parole de l'Elysée déclare mercredi 17 : « on ne peut pas dire encore s'il y a intervention étrangère ».

Au sujet des conditions de sécurité des Européens de Kolwezi, on trouve cette même volonté d'atténuer les nouvelles alarmistes en provenance de Kinshasa que répercutent des quotidiens (surtout français) transformés pour l'occasion en journaux à sensation. A Washington, le porte-parole du département d'Etat, John Conley, affirme : « nous n'avons rien vu qui soit susceptible d'ajouter à nos préoccupations et qui indiquerait que les rebelles sont prêts à s'en prendre à tout le monde ».

Des consultations entre alliés occidentaux concernés sont rapidement entreprises et diverses hypothèses envisagées. La Belgique lance même un appel aux Nations Unies, à l'O.U.A. et au Comité International de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) pour assurer « la sauvegarde des Belges actuellement à Kolwezi ». En fait, bien que, d'après M. Simonet, la solution « la pire serait une évacuation protégée de tous nos ressortissants », les alliés retiennent précisément cette hypothèse : « la pire ».

Les paras

Dès mercredi, la décision d'intervention militaire paraît acquise. Restent à régler les points techniques, le calendrier la répartition des tâches.

Comment expliquer ce passage de l'expectative à la décision d'intervenir militairement ? Pour la Belgique, ce sont officiellement « les nouvelles de massacres » (1). N'oublions pas cependant que le mardi matin, des centaines de paras zaïrois avaient été largués sur Kolwezi avec pour mission de reprendre la ville. D'après le F.L.N.C. des paras français étaient présents dans cette force (2). Cette mission avait échoué. Les troupes zaïroises les plus aguerries se montraient dès lors incapables de reprendre la situation en mains.

(1) Interview de M. Simonet au *Monde*, 30 mai.

(2) Si chasse aux Français il y a eu, ne s'expliquerait-elle pas par la présence de paras français dans la force aéroportée zaïroise ?

Il est troublant de constater que la décision d'intervention occidentale fut prise juste après ce constat d'échec.

Dès mardi soir, les choses se précipitent. La 82^e division américaine est placée en état d'alerte. Le mercredi, ce sera le tour des unités belges et françaises. Jeudi matin, la Belgique reçoit l'accord américain de soutien logistique à l'opération. Les appareils de transport militaires décollent de Belgique et de France dans le courant de la journée de jeudi. L'après-midi, se tiendra à Stuttgart une réunion durant laquelle des experts échangent les données techniques indispensables pour réussir l'opération. Le lendemain, 600 légionnaires du 2^e R.E.P. sautent en deux vagues (à 15 h 10 et à 17 h 15). Samedi, les avions belges se posent à Kolwezi pour recueillir les réfugiés. Conscients de l'irréversibilité de la décision d'intervention occidentale, le F.L.N.C. avait annoncé vendredi 19 mai : « Pour éviter les affrontements à l'intérieur même de la ville de Kolwezi qui pourraient occasionner la mort de civils innocents, l'état-major du F.L.N.C., conscient de ses responsabilités, a pris la décision suivante : les maquisards vont se retirer momentanément de la ville pour permettre aux Etats-Unis, à la France, à la Grande-Bretagne et à la Belgique, qui ont envoyé des troupes d'intervention d'évacuer leurs ressortissants. » Le communiqué demande aussi « de ne pas intervenir dans la lutte de libération que le peuple congolais a décidé d'entreprendre contre l'injuste régime actuel ».

Une intervention « humanitaire » ?

Le gouvernement belge s'est-il réellement préoccupé de la sécurité physique de ses ressortissants ? Le danger pour les quelque 2 000 Belges de Kolwezi n'est pas né soudainement à l'aube d'un certain samedi 13 mai. En 1977 déjà, après le déclenchement de la lutte armée par le F.L.N.C., Kolwezi avait failli être entraîné dans la vague insurrectionnelle. Les Etats-Unis avaient jugé prudent d'évacuer leurs ressortissants (fin mars 77). Même l'état-major des F.A.Z. s'était replié sur Fungurume. Le gouvernement belge (Tindemans I) n'avait pas conseillé à ses ressortissants de quitter la ville. « Rien n'indique, disait le porte-parole des affaires étrangères, que les ex-gendarmes katangais aient l'intention de s'en prendre aux personnes civiles. »

Après la fin de ce que Mobutu a appelé la « guerre des 80 jours », le F.L.N.C. a continué à entretenir au Shaba un climat insurrectionnel. Les opérations de harcèlement de

l'armée zaïroise étaient fréquentes. *Info Zaïre* et occasionnellement la grande presse s'en faisaient l'écho.

Dans sa déclaration à la chambre, lundi 22 mai 1978, M. Tindemans lui-même a déclaré dans sa chronologie des événements : « cette année à nouveau, des escarmouches ont eu lieu (...) sans qu'ils aient remué l'opinion publique internationale. Le gouvernement ne disposait que de peu d'informations et celles-ci n'étaient pas alarmantes. Depuis mai, de nouvelles infiltrations semblaient organisées, cette fois en provenance de Zambie ». Ce passage ressemble un peu à une confession où le pêcheur tente de minimiser sa faute. Les infiltrations vers Kolwezi, était-ce là chose si peu alarmante ? Fallait-il attendre que l'opinion publique soit « remuée » pour conseiller aux ressortissants belges de quitter la région ?

Une fois l'insurrection déclenchée, on aurait pu s'attendre à un « humanitarisme » conséquent de la part du gouvernement belge. Conséquent, c'est-à-dire qui préserve au mieux et de façon non discriminatoire les conditions de sécurité des civils de Kolwezi. Une évacuation civile et pacifique des personnes désireuses de quitter la ville offrait le maximum de garantie de sécurité.

Primo, la confusion entre évacuation et intervention militaire dans un conflit intérieur au Zaïre serait exclue. Une intervention militaire — même de simple évacuation — risquait d'être interprétée par les populations comme une agression étrangère. Or nous connaissons l'incertitude qu'un tel sentiment peut faire peser sur la sécurité des ressortissants du pays intervenant. Et ce tant à Kolwezi qu'ailleurs au Zaïre. L'expérience de l'opération sur Stanleyville et Paulis, en 1964, avait montré qu'avant celle-ci, une dizaine de Blancs avaient été victimes de la rébellion durant toute une année alors qu'après l'opération, près d'un demi-millier succombèrent en quelques jours (3).

Secundo, une évacuation civile aurait pu permettre au F.L.N.C. de garder le contrôle de la ville. Le retour des F.A.Z. dans la foulée d'une intervention militaire signifiait le sacrifice de centaines de civils africains.

Une évacuation pacifique sous les auspices de la Croix Rouge Internationale était possible. Contactée par le gouvernement belge à ce propos, elle avait pris sa mission au sérieux. Les pays limitrophes (Zambie, Angola) acceptaient de recevoir les réfugiés.

(3) Ce danger bien prévisible a été confirmé par les faits. Cf. témoignage du para belge au journal *Pourquoi pas ?*, 1^{er} juin 1978.

Jeudi 18 mai, un communiqué du F.L.N.C. rappelle la déclaration du président du Front, Mbumba. Il accepte « une évacuation des populations civiles européennes » avec un « cessez-le-feu préalable ». Mais le gouvernement zaïrois refuse le cessez-le-feu.

Les expatriés de Kolwezi sont dès lors clairement otages du régime Mobutu. Non seulement celui-ci repousse la proposition du C.I.C.R., mais il empêche leur évacuation par le F.L.N.C. en bombardant les accès de la ville. Si, à ce moment-là, le gouvernement belge avait eu le courage d'accorder sa politique à ses déclarations humanitaires, il aurait exercé toutes pressions utiles sur Mobutu pour que les Européens de Kolwezi ne soient plus les gages de sa demande d'aide militaire étrangère. Il aurait aussi poussé ses alliés à s'abstenir de toute intervention militaire avant que ne soient épuisées les possibilités d'une évacuation civile.

Au lieu de cela, la Belgique se lance dès mercredi dans des préparatifs militaires accélérés. Seule l'aile socialiste du gouvernement semble se préoccuper encore d'une solution civile. Mais avec quelle timidité !

D'un côté, un membre du cabinet de M. Simonet rencontre secrètement des représentants du F.L.N.C. pour s'informer de leurs positions et des moyens d'en arriver à une évacuation pacifique. M. Simonet déclare *après* le départ des C 130 belges vers le Zaïre : « nous sommes décidés à favoriser *dès maintenant* (4) des contacts entre les autorités de la Croix Rouge et celles du F.L.N.C. afin de rencontrer les propositions faites à la télévision par le porte-parole du F.L.N.C. Ainsi nous pourrions, sans mettre en cause les unités militaires, atteindre nos objectifs essentiellement humanitaires ».

D'un autre côté, en parlant de « chasse aux Européens et plus particulièrement aux Français » (5), M. Simonet apporte de l'eau au moulin des interventionnistes. Le même jour, au soir, lorsque l'ambassadeur de Belgique à Kinshasa lui signale « que l'Elysée attend que la Belgique se joigne (à l'opération aéroportée mise au point par la France) », M. Simonet répond : « plutôt qu'agir seuls, nous préférons faire l'opération avec les Français » (6). Si la Belgique avait

(4) Nous soulignons.

(5) Déclaration faite mercredi matin.

(6) Interview au *Monde* du 30 mai.

refusé d'envoyer ses troupes au Zaïre, cela aurait rendu l'opération française politiquement et techniquement bien plus difficile, voire impossible ouvrant ainsi la porte à la solution pacifique. Mais tel n'était pas l'objectif du gouvernement belge. La suite des événements nous le prouvera.

J'y suis j'y reste

Vendredi 19 mai, à 21 h 15, les forces belges, regroupées à Kamina, reçoivent l'ordre « d'atterrir si possible sur l'aérodrome de Kolwezi ». Le gouvernement belge insiste de plus belle sur le caractère strictement humanitaire et dès lors limité (72 heures) de l'opération sur Kolwezi. « La durée de la mission (de nos militaires) à Kolwezi a été limitée à 72 heures soulignant de ce fait le caractère de sauvetage de l'opération » (7) ; « il s'agit d'un conflit dans lequel la Belgique n'a pas à intervenir » (8), déclare le Premier ministre belge. C'est pourquoi « nos troupes ont pour instructions formelles de ne pas participer aux combats dont l'objet serait la reconquête de Kolwezi ou le rétablissement de l'ordre dans cette localité » (9).

A Paris, le son de cloche officiel est quelque peu différent. M. Hunt, porte-parole de l'Elysée, déclarait vendredi après-midi : « la mission du 2^e REP, limitée à la ville de Kolwezi, est de protéger les Français et les étrangers résidant dans ce centre et d'y rétablir la sécurité. Cette mission de caractère temporaire prendra fin aussitôt que les autorités légales seront en mesure d'assurer elles-mêmes le contrôle de la situation ».

Sur le terrain, les légionnaires ne rencontrent qu'une résistance minime. Le F.L.N.C. a quitté la ville dès jeudi, ne laissant sur place que quelques commandos chargés de retarder l'avance des légionnaires. Samedi après-midi, le ministère français de la Défense pouvait annoncer que « la mission de rétablissement de la sécurité confiée au 2^e REP peut être considérée comme remplie ».

L'arrivée des unités belges sur l'aéroport de Kolwezi, samedi à 5 h du matin, donne le signal de l'évacuation des expatriés. En moins de trois jours, l'ensemble des expatriés

(7) Déclaration de M. Tindemans, 23 mai.

(8) *Id.*, 20 mai.

(9) La France l'a su *avant* le largage des légionnaires suite au communiqué du F.L.N.C.